

## Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT  ADAPTATIONS  ATTENTES MODIFIÉES  ATTENTES DIFFÉRENTES

### RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié(e) comme étant en difficulté par le CIPR  Élève n'ayant pas été formellement identifié(e) par un CIPR mais nécessite un programme ou des services pour l'enfance en difficulté, y compris des attentes modifiées ou différentes, ou des adaptations.

Date de la réunion du CIPR : 20/06/2013

Placement : Classe ordinaire avec retrait partiel

Anomalie (identifiée) : de communication : Autisme

### PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève : 123456789

Nom de famille : NN

Prénom : N

Sexe : M

Date de naissance : 15/04/2000

École : École élémentaire L; début du placement : 03/09/2013

Palier : Élémentaire

Directrice d'école : Mme Directrice

Année d'études : 8e année

Année scolaire : 2013-2014

Période pour rendre compte des progrès

Élémentaire

Étape 1

<b>DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS</b>		
<b>Sources d'information</b>	<b>Date</b>	<b>Résumé des résultats</b>
Rapport de l'orthophoniste	25/01/2007	Le rapport confirme un retard léger du langage réceptif et un retard léger à modéré du langage expressif.
Rapport du pédiatre	15/02/2011	Le rapport confirme un trouble du spectre autistique de haut niveau (Asperger).
Rapport de l'ergothérapeute	30/04/2012	Le rapport confirme des besoins en terme d'habiletés sensorielles. On suggère l'utilisation de la technologie.
Énoncé de décision du CIPR, DSO, élève, parents, enseignants de la 7 <sup>e</sup> année	17/09/2013	Les résultats des consultations servent à élaborer le PEI.

  

<b>LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Besoins</b>
Habilités de communication	Habilités sociales avec les pairs
Habilités de motricité globale	Habilités liées à l'adaptabilité
Habilités en résolution de problèmes	Habilités liées à l'auto-régulation et gestion de l'anxiété
Habilités liées à la technologie	
Habilités liées à la créativité	

**MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE**

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1. Toutes les matières	<input checked="" type="checkbox"/> ADAPTATIONS <input type="checkbox"/> ATTENTES MODIFIÉES <input type="checkbox"/> ATTENTES DIFFÉRENTES
2. Habiletés liées au comportement social	<input type="checkbox"/> ADAPTATIONS <input type="checkbox"/> ATTENTES MODIFIÉES <input checked="" type="checkbox"/> ATTENTES DIFFÉRENTES
3. Habiletés liées à l'adaptabilité	<input type="checkbox"/> ADAPTATIONS <input type="checkbox"/> ATTENTES MODIFIÉES <input checked="" type="checkbox"/> ATTENTES DIFFÉRENTES
4. Habiletés liées à l'auto-régulation et la gestion de l'anxiété	<input type="checkbox"/> ADAPTATIONS <input type="checkbox"/> ATTENTES MODIFIÉES <input checked="" type="checkbox"/> ATTENTES DIFFÉRENTES

**FORMATS DES BULLETIN** Bulletin scolaire de l'Ontario Autre format de bulletin**ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE**

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire.

<b>Adaptations pédagogiques</b>	<b>Adaptations environnementales</b>	<b>Adaptations en matière d'évaluation</b>
Temps supplémentaire pour traiter l'information	Siège préférentiel	Temps supplémentaire
Pauses fréquentes	Tablette et logiciels spécialisés	Tablette et logiciels spécialisés
Activités hautement structurées		Lieu tranquille ou individuel
Rappels pour ramener l'élève à la tâche		Appuis visuels et référentiels
Reformuler l'information		Explications supplémentaires
Accès à une tablette et des logiciels spécialisés		Tâches d'évaluation par étapes
Appuis visuels et référentiels		Valider la compréhension de la tâche à compléter.

**ÉVALUATIONS PROVINCIALES**

C'est une année d'évaluation provinciale  Non  Oui

Adaptations autorisées  Non  Oui (énumérer ci-dessous)

Exemption et motif  Non  Oui (énumérer ci-dessous)

Report - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif  Non  Oui (énumérer ci-dessous)

Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO)  Oui

# PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

## Habiletés liées au comportement social

**Niveau de rendement actuel** (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent) :  
Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu) :  
Cote / Pourcentage :  
Année d'études dans le curriculum :

**Niveau de rendement actuel dans les autres cours :**  
Avec une efficacité réduite, l'élève démontre des comportements sociaux appropriés dans ses relations interpersonnelles avec ses pairs.

**Le ou les buts annuels du programme :** Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.  
Avec une certaine efficacité, l'élève démontrera des habiletés et des comportements sociaux appropriés dans ses relations interpersonnelles avec ses pairs

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
<b>Bulletin de progrès scolaire</b>		
L'élève pourra démontrer 3 fois sur 5 un comportement social approprié dans son groupe-classe.	Utiliser des histoires sociales. Modelage. Valoriser les efforts et les réussites. Faire des rappels régulièrement.	Observation. Auto-évaluation.
Avec appui, l'élève pourra reconnaître 3 fois sur 5 les situations dans lesquelles il a le droit de s'affirmer, d'offrir son opinion avec respect.	Utiliser des histoires sociales. Modelage. Valoriser les efforts et les réussites. Faire des rappels régulièrement.	Observation. Auto-évaluation.
<b>Étape 1</b>		
L'élève sera capable de démontrer 4 fois sur 5 un comportement social approprié dans son groupe-classe.	Poursuivre l'utilisation d'histoires sociales. Modelage. Valoriser les efforts et les réussites. Faire des rappels régulièrement.	Observation. Auto-évaluation.
Avec appui, l'élève pourra reconnaître 4 fois sur 5 les situations dans lesquelles il a le droit de s'affirmer, d'offrir son opinion de façon respectueuse.	Utiliser des histoires sociales. Modelage. Valoriser les efforts et les réussites. Faire des rappels régulièrement. Bâtir un référentiel de phrases-types et phrases-modèles pour faciliter les échanges. Rappels fréquents.	Observation. Auto-évaluation. Entrevue individuelle.
<b>Étape 2</b>		

# PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

## Habiletés liées à l'adaptabilité

**Niveau de rendement actuel** (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent) :  
Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu) :  
Cote / Pourcentage :  
Année d'études dans le curriculum :

**Niveau de rendement actuel dans les autres cours :**  
L'élève arrive avec une certaine efficacité à accepter les changements d'horaire, de routine et de transition d'une activité à l'autre.

**Le ou les buts annuels du programme :** Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève pourra accepter les changements d'horaire, de routine avec efficacité et ainsi sera en mesure de mieux se préparer aux transitions.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
<b>Bulletin de progrès scolaire</b>		
L'élève pourra s'adapter aux changements d'horaire et de routine 6 fois sur 10 en utilisant ses appuis visuels.	Horaire quotidien visuel. Code personnalisé pour repérer facilement les changements à l'horaire journalier. Le prévenir à l'avance d'un changement significatif à la routine. Minuterie. Calendrier hebdomadaire des activités en début de semaine.	Observation. Fiche de réflexion.
<b>Étape 1</b>		
L'élève sera en mesure de gérer 7 fois sur 10 avec appui les changements pour mieux se préparer aux transitions.	Pratiquer les transitions à l'aide d'histoires sociales. Valoriser les transitions réussies. Permettre à l'élève de quitter avant le groupe lors de transition entre les classes. Temps supplémentaires.	Observation. Auto-évaluation. Fiche de vérification.
<b>Étape 2</b>		

# PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

## Habilités liées à l'auto-régulation et la gestion de l'anxiété

**Niveau de rendement actuel** (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent) :  
Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu) :  
Cote / Pourcentage :  
Année d'études dans le curriculum :

**Niveau de rendement actuel dans les autres cours :**  
L'élève réussit avec une efficacité limitée à gérer son anxiété dans certaines situations.

**Le ou les buts annuels du programme :** Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève sera en mesure de développer des stratégies plus efficaces pour gérer son anxiété et faciliter sa transition au secondaire.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
<b>Bulletin de progrès scolaire</b>		
L'élève sera en mesure 4 fois sur 5 d'utiliser à des temps opportuns des outils sensoriels qui l'aideront à réduire son stress.	Permettre l'utilisation d'outils sensoriels en salle de classe ( par ex. balle de stress). Lieu calme. Pauses fréquentes.	Observation. Grille de fréquence.
<b>Étape 1</b>		
L'élève pourra identifier 5 fois sur 10 des situations anxiogènes et pourra identifier les meilleurs comportements pour y faire face.	Scénarios fictifs. Modelage. Encourager l'élève à verbaliser son anxiété.	Discussion. Entrevue individuelle.
L'élève deviendra plus conscient des éléments déclencheurs face à son anxiété.	Scénarios fictifs. Modelage. Encourager l'élève à verbaliser son anxiété.	Discussion. Entrevue individuelle.
<b>Étape 2</b>		

**RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)**

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Enseignante-ressource	Jusqu'à 40 minutes par semaine dès septembre.	Classe ressource
Intervenante en analyse comportementale appliquée	Rencontre mensuelle dès septembre.	Classe ressource

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire :  Non  Oui

**ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI**

Membre du personnel	Titre
Mme Directrice	Direction
Mme Ressource	Enseignante-ressource
Mme Titulaire	Enseignante de la 8e année
Mme Intervenante	Intervenante en analyse comportementale appliquée



**PLAN DE TRANSITION**  Non  Oui

**But(s) à long terme :**

Assurer une transition harmonieuse au secondaire.

Mesures nécessaires	Personne(s) responsables des mesures	Échéanciers
Rencontre de transition avec l'équipe-école pour dresser le plan de transition.	Direction et enseignante-ressource	Septembre 2013
Dresser une ligne de temps des transitions de l'élève.	Équipe de transition	Septembre 2013
Visite de l'école secondaire de son choix avec sa classe et en un à un.	Élève, parents	Novembre, avril, août
Rencontre de l'équipe-école du secondaire.	Direction et enseignante-ressource	Novembre 2013
Choisir un endroit calme ou de répit dans l'école secondaire.	Équipe-école du secondaire	Novembre 2013
Faire la sélection de son casier dans un endroit moins achalandé de l'école.	Équipe-école du secondaire	Novembre 2013
Participer aux activités de transition avec les autres élèves de la 8e année.	Enseignante de 8e année	Année durant
Vérifier la disponibilité du service de transport scolaire.	Direction et parents	Juin 2014
Mettre à jour le plan d'itinéraire d'études.	Enseignante-ressource et enseignante titulaire	2 x par année
Planifier une présentation du profil de l'élève à l'équipe-école du secondaire.	Direction de l'école secondaire	Juin 2014
Assurer le transfert de l'équipement technologique au secondaire.	Direction	Juin 2014
Rencontre du CIPR avec l'équipe-école du secondaire.	Direction	Juin 2014
Maintenir la possibilité de quitter avant le groupe lors des transitions entre les classes.	Enseignants de la 8e année	Année durant

**REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE**

<b>Date</b>	<b>Description de la consultation</b>	<b>Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation</b>
16/09/2013	Envoi du PEI à la maison pour consultation	Les parents acceptent le contenu du PEI.
27/09/2013	Consultation pour le plan de transition	Les parents apprécient que l'on débute les démarches tôt dans l'année.
30/09/2013	Envoi du PEI à la maison pour signature	Les parents retournent la copie signée.
07/11/2013	Rencontre pour discuter des progrès de l'élève	Les parents sont satisfaits des progrès réalisés.
05/12/2013	Rencontre pour revoir le PEI de la 1ère étape et le plan de transition	Les parents signent le PEI et s'engage à faire les suivis concernant la transition au secondaire.
13/02/2014	Rencontre de bulletin de la 1ère étape.	Les parents partagent les progrès à la maison.

**RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE**

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI soit terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI soit remise aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque étape visée par le bulletin.

---

 Signature de la directrice ou du directeur d'école

---

 Date

---

 Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation  
 (S'il vous plaît signez et retournez cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

---

 Date

---

 Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

---

 Date

Date à laquelle le PEI a été terminé : 05/12/2013